



Conduite en Sécurité des Chariots Élévateurs

Formation Initiale ou Recyclage CACES ® R489

Catégories 1 à 7

Contexte :

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que :
La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autre, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

Objectifs et compétences attestées:

Effectuer une prise de poste en mobilisant ses connaissances sur la réglementation et assurant les vérifications adaptées pour garantir la conduite en sécurité.
Réaliser les opérations de conduites en respectant les règles de sécurité.
Réaliser les manœuvres et opérations de manutention en respectant les règles de sécurité.
Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer, Connaître sa machine pour mieux l'utiliser. Assurer l'entretien simple d'un chariot élévateur Obtenir le(s) CACES® des catégorie(s) concernée(s)

Personnes concernées :

Toute personne devant travailler avec (des) chariot(s) élévateur(s), même occasionnellement

Accessibilité :

Centre de formation pouvant accueillir sous certaines conditions des personnes en situation d'handicap.

Cf : Voir référent handicap

Pré requis :

Etre âgé d'au moins 18 ans
Compréhension oral et écrit du français.
Test en pré-inscription

Dispensateurs de formation :

Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de chariots élévateurs

Dispositif de suivi :

Feuille d'émargement par demi-journée
Attestation de fin de formation et certificat CACES®

Durée du stage : variable selon catégories
visées Initiale : 2 à 5 jours & Recyclage 1 à 2 jours

Calendrier :

Disponible sur notre site
www.lesformateursparisiens.fr

Tarif(s) : cf. devis Délais

Modalité d'accès :

Particulier : au minimum 11 jours à compter de la prise de contact selon les places disponibles
Professionnel : entre 48 et 72h à compter de la prise de contact selon les places disponibles

Lieu et nature de l'action :

Intra Les Formateurs Parisiens ou Inter entreprise au sein de notre agence si locaux et matériels adaptés

Méthodes et moyens pédagogiques :

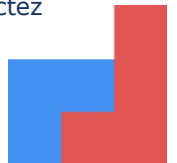
Enseignement théorique multimédia et salle de formation Support de cours remis aux stagiaires
Pratique sur plusieurs types de chariots (thermique et/ou électrique)
Conduite sur natures de sols différents à l'extérieur et à l'intérieur Exercices pratiques sur plateau technique

Responsable administratif-pédagogique-handicap :

M. Bapté Christopher -06.16.18.11.55-
lesformateursparisiens@gmail.com

Mode d'évaluation :

Le stagiaire reçoit une attestation de formation.
Cette formation permet au participant d'obtenir le CACES® R489 des catégories visées.
Test théorique CACES® sur forme de QCU et/ou Test pratique, réalisés par l'organisme testeur certifié réalisés par LES FORMATEURSPARIISIENS®.
Pour plus d'informations veuillez nous contacter



CONNAISSANCES THÉORIQUES

Connaissances générales

- Rôle et responsabilités de chacun
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité et équilibre des chariots de manutention

- Lecture de la plaque de charge

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

- Principaux risques
- Repérage de ces risques potentiels

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance
- Justification du port des EPI
- Interprétation des pictogrammes et panneaux de circulation
- Plan de circulation et consignes de sécurité

Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste
- Principales anomalies concernant les éléments du chariot

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants
- Vérification visuelle de l'état du chariot
- Vérification de l'engin et des dispositifs de sécurité
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser

Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité du chariot
- Circuler à vide et en charge
- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer le gerbage et le dé-gerbage de charges en pile
- Effectuer le stockage / le déstockage dans un palettier
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule
- Manutentionner une charge longue ou complexe
- Préparer une palette en hauteur
- Charger et décharger tout type de chariot sur un engin
- La prise et la dépose d'une charge longue et/ou volumineuse
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels

- Effectuer les opérations d'entretien journalier

Catégories possibles

1A : Transpalettes à conducteur porté (levée ≤ 1,20 [RS6866 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - recommandation 489 catégorie 1A : transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite](#)

1B : Gerbeurs à conducteur porté (levée > 1,20m) [RS6867 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - recommandation 489 catégorie 1B : gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m](#)

2A : Chariots à plateau porteur (capacité ≤ 2 t) [RS6800 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - Recommandation 489 catégorie 2A – Chariots à plateau porteur](#)

2B : Chariots tracteurs industriels (traction ≤ 25 t) [RS6868 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - recommandation 489 catégorie 2B : chariots tracteurs industriels](#)

3 : Chariots élévateurs frontaux porte-à-faux (capacité ≤ 6 tonnes) [RS6869 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - recommandation 489 catégorie 3 – chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux](#)

4 : Chariots élévateurs frontaux porte-à-faux: (capacité > 6 tonnes) [RS6871 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - recommandation 489 catégorie 4 : chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes](#)

5 : Chariots élévateurs à mât rétractable [RS6870 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - recommandation 489 catégorie 5 : chariots élévateurs à mat rétractable](#)

6 : Chariots élévateurs à poste de conduite éleable [RS6872 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - recommandation 489 catégorie 6 : chariots élévateurs à poste de conduite éleable](#)

7 : Conduite hors production des chariots [RS6873 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité \(CACES\) - Recommandation 489 catégorie 7 : Conduite hors production des chariots](#)